



## **Comptes-rendus de l'AGM et l'Assemblée spéciale des titulaires d'actions à droit de vote double**

### **Nomination de Monsieur Carlos UBACH au poste de Directeur Général**

*Paris, le 18 novembre 2011*

#### **Assemblée Générale du 27 octobre 2011**

Les actionnaires de Société Française de Casinos se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le 27 octobre au Centre « La Tête dans les Nuages » de Passage des Princes sis 5, boulevard des Italiens à Paris (75002), sur convocation du Conseil d'Administration. L'Assemblée était présidée par Monsieur Pascal PESSIOT, Président du Conseil d'Administration.

Les actionnaires présents et représentés possédaient, pour l'Assemblée Générale Ordinaire, 3.137.891 actions correspondant à 3.144.090 droits de vote et, pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, 3.137.517 actions correspondant à 3.143.342 droits de vote sur un total de 3.606.650 actions votantes correspondant à 3.363.997 droits de vote.

L'ensemble des résolutions présentées a été approuvé, à l'exception, conformément aux recommandations du Conseil d'Administration, de la résolution autorisant les augmentations du capital social de la Société réservées aux salariés de la Société dans les conditions prévues aux articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 du Code de travail.

L'Assemblée a notamment ratifié l'augmentation de capital réservée souscrite par compensation de créances, par émission et admission aux négociations sur Euronext Paris de 1.485.820 actions nouvelles au prix unitaire de 2,75 euros par action pour un montant total de 4.086.005 euros. Le prospectus de l'opération a été visé par l'AMF sous le numéro n°11-451 en date du 12 octobre 2011.

A l'issue de cette augmentation de capital par compensation de créances, réalisée le 27 octobre, l'endettement financier de Société Française de Casinos a été fortement réduit, permettant au Groupe de poursuivre sereinement son plan de développement opérationnel. Post opération, l'endettement financier net est estimé à 7,2 M€ et le Passif est évalué à 9,4 M€. Les capitaux propres hors résultat post opération ressortent à 15 M€.

## Communiqué de presse

Le résultat du vote des résolutions est indiqué en annexe de ce communiqué.

### **Assemblée spéciale des titulaires d'actions à droit de vote double du 15 novembre**

Société Française de Casinos annonce également que les actionnaires minoritaires ont accepté la modification des statuts et la suppression du droit de vote double lors de l'Assemblée spéciale des titulaires d'actions à droit de vote double qui s'est tenue le 15 novembre 2011.

### **Nomination de Carlos UBACH au poste de Directeur Général du Groupe**

Dans le cadre d'une nouvelle phase de développement pour SFC, le Conseil d'Administration a décidé le 27 octobre de nommer Monsieur Carlos UBACH comme nouveau Directeur Général du Groupe. Monsieur UBACH, 45 ans, qui a été Membre du Comité de Direction et Directeur Responsable de différents casinos dont celui d'Agadir, apportera son expérience de plus de 15 ans dans le secteur. Il sera en charge de l'optimisation des performances du Groupe, à la fois en termes de croissance et de rentabilité au cours des prochains mois.

---

## Contacts

### **SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS**

Carlos UBACH  
Directeur Général  
Tél : +33 1 53 57 31 31  
contact.actionnaires@casinos-sfc.com

### **ACTUS FINANCE ET COMMUNICATION**

Chloé Van den Bussche  
Relations Analystes/Investisseurs  
Tél : +33 01 53 67 35 95  
[cvandenbussche@actus.fr](mailto:cvandenbussche@actus.fr)

### ***A propos de Société Française de Casinos***

La **Société Française de Casinos** (*anciennement La Tête dans les Nuages*) se positionne comme un acteur de référence du jeu en France s'appuyant sur deux pôles d'activité :

- **Casinos** : 3 établissements localisés à Gruissan (Aude), intégrant un hôtel, Chatel-Guyon (Puy de Dôme) et Port-la-Nouvelle (Aude).
- **Jeux virtuels** : SFC poursuit l'exploitation de l'enseigne la Tête dans les Nuages et développe des partenariats portant sur l'implantation d'espaces de jeux avec des groupes tels que la Compagnie des Alpes (Parc Astérix, La Mer de Sable, Parc de Bagatelle...), bowlings et cinémas multiplexes.

La société est cotée sur le compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE-Euronext. Code ISIN : FR 0010209809 - MNEMO : SFCA.

**Résultat des votes des résolutions de l'AGM du 27 octobre**

<b>Résolutions ordinaires</b>	<b>Résultat des votes</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
1-Ratification de la cooptation de Monsieur Pascal PESSIOT	Adoptée	3.140.577	3.513	
2-Ratification de la cooptation de Monsieur Daniel REYNE	Adoptée à l'unanimité			
3-Ratification de la cooptation de Monsieur Claude SERVAJEAN	Adoptée	3.140.577	3.513	
<b>Résolutions extraordinaires</b>	<b>Résultat des votes</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>
4-Augmentation de capital par émission de 1.485.520 actions nouvelles	Adoptée	3.139.829	3.513	
5-Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société FRAMELIRIS	Adoptée	1.507.909	3.513	
6- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS	Adoptée	2.202.615	3.513	
7- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société FOCH INVESTISSEMENTS	Adoptée	3.139.829	3.513	
8- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société MATIGNON	Adoptée	3.139.829	3.513	
9- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société INVEST SECURITIES CORPORATE	Adoptée	3.139.829	3.513	
10-Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la Société MERY SANSON NP/USUF	Adoptée	3.139.829	3.513	
11- Suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Monsieur Alexandre SANSON	Adoptée	3.139.829	3.513	
12-Pouvoirs au Conseil d'Administration	Adoptée	3.139.829	3.513	

## Communiqué de presse

13-Augmentation de capital réservée aux salariés	Rejetée	6.994	3.136.348	
14-Modification de l'article 12 des statuts	Adoptée	3.139.829		3.513
15-Modification de l'article 15 des statuts	Adoptée	3.139.829		3.513
16-Modification de l'article 17 des statuts	Adoptée	3.139.829		3.513
17-Pouvoirs pour formalités	Adoptée	3.139.829		3.513